

Par e-mail : zz@bj.admin.ch

Madame Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Département fédéral de justice et police
Bundeshaus West
3003 Berne

Zurich, le 29 avril 2022

Consultation sur l'introduction du trust en droit suisse

Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs,

Nous remercions votre Département d'avoir invité l'Association Suisse des Gestionnaires de fortune | ASG à participer à la consultation ouverte le 12 janvier 2022 sur l'introduction du trust en droit suisse.

L'ASG soutient le principe de l'introduction de l'institution du trust en droit suisse, pour compléter la palette des services financiers disponibles.

Toutefois, cette introduction ne doit pas s'accompagner d'une modification de l'imposition actuelle des trusts en Suisse, sous peine de lui ôter tout intérêt et même de mettre en danger l'industrie actuelle des trusts.

Si les dispositions fiscales contenues dans l'avant-projet sont maintenues, l'ASG le rejettera entièrement.

Dans ce contexte vous constaterez que notre position s'aligne sur celles du Forum PME et de l'Association des Banques Privées Suisses (ABPS).

Par simplification nous renonçons par conséquent à une argumentation détaillée en renvoyant aux réponses qui vous ont été adressées par les intervenants susmentionnés.

Notre directeur, Monsieur Patrick Dorner, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, tél. 022 347 62 40, patrick.dorner@vsv-asg.ch.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre très haute considération.

**Association Suisse des
Gestionnaires de fortune | ASG**

Patrick Dorner
Directeur

Anne Pratolini Delgado
Membre de la direction